



PROCÈS-VERBAL N°2019-4 CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 21 Juin 2019

Présents : Gérard FAUBERT, Philippe LOBERA, Antoine ADA, Emmané GOLITIN.

Excusés : Fabrice TORVIC

Assistent :

Ordre du jour :

- Bilan de la saison 2018-2019
- Plan d'action 2019-2020
- Classement des installations
- Identifiants Foot2000
- Référent FAFA

1. CLASSEMENTS DES NIVEAUX TROIS

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENT DE NIVEAUX QUATRE

3. CLASSEMENT DE NIVEAUX CINQ ET SIX

4. CLASSEMENT DE NIVEAUX ONZE

Stade Soula (NNI 973050201) : La visite de contrôle est reportée à la mi-juillet en concertation avec la responsable du service des sports de la commune de Macouria.

Dan l'attente de ce contrôle, l'installation est suspendue de toutes compétitions sportives, organisées par la ligue de football de la Guyane.

5. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 5.1. Classements provisoires
- 5.2. Classements Niveaux 5sy, 5SYE, 6sy, 6SYE, Foot A11sy et Foot A11SYE

Stade Jean Claude Lafontaine (NNI 973020701) : Pour faire suite aux différents entretiens avec le responsable de la Mairie de Cayenne, sur les travaux amenant à l'amélioration du terrain synthétique, la Commission des Terrains suspend toute compétitions sur l'installation et ce durant l'inter- saison. Cette période allant de la mi-juillet jusqu'à la fin du mois d'août. Le propriétaire s'engage à une remise en état de l'installation.

- 5.3. Tests in situ de maintien de classement

6. RETRAITS DE CLASSEMENT

7. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 7.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 7.2. Installations équipées d'un arrosage
- 7.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

Stade de Bonhomme (NNI 973020601) : Une demande d'avis préalable est formulée pour l'amélioration du Stade de Bonhomme. Cette demande sera lancée au début de la saison 2019-2020.

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

Action globale sur les gymnases.

9. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRETÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

10. ACTIONS

11. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

11.1. Classements fédéraux initiaux

Confirmation de classement

Stade Edmard Lama (NNI 973090101) : Eclairage.
Stade Moutende (NNI 973600101) : Eclairage
Stade G. Chaumet (NNI 973020201) : Eclairage
Stade Bois Chaudat (NNI 973040101) : Eclairage et Installation
Stade Omnisport (NNI 973120101) : Eclairage
Stade G. Holder (NNI 973020901) : Eclairage
Stade JC Lafontaine (NNI 973020701) : Eclairage et installation
Stade CTG (non classée) : Eclairage et installation
Stade E et E Edwige (NNI 973090201) : Eclairage
Stade Edmard Lama 2 (NNI 97090201) : Eclairage
Stade R. Long (NNI 973110101) : Eclairage et installation.

11.2. Avis préalables

11.3. Affaires diverses

Demande formulée au Secrétaire Général de la Ligue

- Inscription du collègue LOBERA Ramon comme membre de la commission,
- Attribution des identifiants à chaque membre de la commission dans Foot2000, en consultation,
- Attribution à chaque membre de la commission d'une carte de ligue,
- Désignation du référent FAFA.

La prochaine réunion se tiendra le 9 août 2019

**Le Président
G. FAUBERT**